

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

**P. O. Box 3243
+251 11-551 7844**

Tel: +251 11-551 7700

Fax:

Website: www.au.int

ALLOCUTION DE S.E. DR NKOSAZANA DLAMINI ZUMA

PRÉSIDENTE

DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE

À L'OCCASION DU SOMMET SUR LA MIGRATION

À LA VALETTE

**LA VALETTE, MALTE
11-12 NOVEMBRE 2015**

Excellence, Monsieur le Premier ministre de la République de Malte,

Excellences, Chefs d'État et de Gouvernement, Chefs de délégation

Président du Conseil de l'Union européenne,

Président de la Commission européenne,

Excellence, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs

C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole au nom de la Commission de l'Union africaine et d'exprimer notre appréciation au Premier ministre de Malte, S.E. M. Joseph Muscat, et au peuple de Malte pour avoir accueilli ce Sommet dans leur beau pays.

Nous tenons également à remercier la Commission européenne pour les réunions préparatoires, ainsi que les négociateurs africains et européens pour le travail dur qu'ils ont fourni et qui, je l'espère, permettra d'atteindre un résultat qui reflète notre humanité commune, l'esprit de solidarité et notre ardent désir de trouver des solutions durables à ce défi complexe que nous abordons aujourd'hui.

En ce jour particulier où nous sommes réunis, nous nous souvenons de ces milliers de personnes qui ont perdu la vie dans leur tentative de chercher refuge et une vie meilleure, pour eux-mêmes et pour leurs familles.

Excellences

La migration - la quête de la sécurité, d'une vie meilleure, de meilleurs climats, marchés, produits pour des échanges - est une démarche aussi vieille que l'humanité elle-même.

Historiquement, la majorité des populations des pays comme le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle Zélande, l'Australie pour n'en citer que quelques-uns, sont les produits de la migration européenne.

L'Afrique a été elle aussi récipiendaire de la migration européenne, même avant la colonisation. Pendant et après la deuxième guerre mondiale, des réfugiés européens, des chercheurs d'asile, des entrepreneurs et des aventuriers ont afflué le plus loin possible jusqu'à l'extrême sud de l'Afrique pour faire du commerce ou pour s'établir. Ils ont été les bienvenus et, à l'époque, il n'existait pas de crise de migration européenne en Afrique.

Excellences

Aujourd'hui, moins de 25 % des migrants et des réfugiés qui parviennent jusqu'aux côtes européennes sont des Africains. Il s'agit d'une petite partie de la population africaine jeune à la recherche de pâturages plus verts, certains fuyant les poches de conflits, les situations difficiles et la pauvreté. Ils estiment qu'ils peuvent demander asile et avoir une vie meilleure en Europe.

La population africaine continuera de croître et de rester jeune jusqu'au tournant du siècle. Ainsi, il convient de comprendre que la présente situation ne peut être réglée par des solutions hâtives. Elle nécessitera des solutions durables à court, moyen et long termes.

Avant de poursuivre, je voudrais exprimer notre profonde appréciation à ces pays d'Europe qui ne se sont épargné aucun effort pour essayer de sauver des vies et pour gérer la situation des migrants avec humanisme et dignité.

Excellences

La discussion entre l'Afrique et l'Europe à propos de la migration n'a rien de nouveau. Ce thème figurait en bonne place à l'ordre du jour en 2006, c'est-à-dire neuf ans de cela à Tripoli, quand la première déclaration commune sur la question a été adoptée.

Dans cette déclaration, nous avons reconnu que « les causes fondamentales de la migration à l'intérieur et hors de l'Afrique sont la pauvreté et le sous-développement, exacerbées par des déséquilibres démographiques et économiques, des termes inégaux du commerce mondial, des conflits, des facteurs environnementaux, la mauvaise gouvernance, les chocs asymétriques de la mondialisation et les catastrophes humanitaires ».

Depuis, l'Afrique enregistre un taux de croissance moyen de 5 % annuellement, et a amélioré un nombre important de ses indicateurs démographiques. Mais permettez-moi simplement de citer Carlos Lopes, le Sous-secrétaire des Nations Unies pour la Commission économique pour l'Afrique :

« À chaque moment de l'histoire, la croissance a occasionné la migration à partir de ce même lieu. C'est effectivement ce qui se passe avec les Chinois et les Indiens en ce moment même, comme en Afrique. La croissance offre les chances d'une nouvelle vie mais sa répartition, en particulier au cours des premières étapes de développement d'un pays, est inégale et imprévisible. Ceux qui voient chez le voisin des moyens et de l'espoir qu'ils n'ont pas eux-mêmes tentent l'aventure à l'extérieur. Il aurait été ridicule de proposer de bombarder les bateaux qui mettaient voile sur l'Amérique du Sud, bondés de migrants qui fuyaient les malheurs qui ont suivi les deux guerres mondiales. Ces migrants cherchaient une vie meilleure. Et pourtant, leurs pays connaissaient une croissance sans précédent grâce, entre autres, au plan Marshall ».

Excellences

Le problème auquel nous sommes confrontés est en partie dû au fait que certains pays en Europe ont adopté une approche de forteresse. Il n'existe aucune partie du monde qui puisse être une forteresse. Nous devrions être ouverts à la migration régulière. Par ailleurs, les discussions entre l'Afrique et l'Europe devraient porter au-delà des matières premières, au-delà du commerce, mais sur l'industrialisation, car c'est cela qui a qui créera des emplois. Nous devrions discuter du développement

des compétences car cela signifiera l'investissement dans nos ressources humaines de façon qu'elles puissent se développer et créer des emplois sur le continent.

Nous devons nous industrialiser et moderniser notre continent : autrement, les jeunes continueront à se rendre ailleurs. C'est pour ces raisons que nous avons conçu le NEPAD (Nouveau partenariat économique pour le développement en Afrique) et maintenant l'Agenda 2063.

Alors que nous sommes réunis aujourd'hui sur cette belle île de Malte, la mort de ces milliers d'Africains, dans la Méditerranée ou au Sahel, nous confère une obligation morale de chercher ensemble des solutions durables pour répondre à ces problèmes.

Excellences

En ce qui nous concerne, à l'Union africaine, nous entreprenons la transformation structurelle de nos économies et mettons l'accent sur l'investissement dans nos ressources humaines. C'est l'idée directrice de l'Agenda 2063, l'Afrique que nous voulons.

Il est essentiel d'assurer la formation des jeunes Africains et Africaines pour le développement de l'Afrique. Cela leur permettra de piloter la modernisation de l'Afrique, qui passe par la construction des infrastructures, l'innovation, l'entrepreneuriat, les échanges et le développement socio-économique et culturel de l'Afrique en général. L'investissement dans la jeunesse africaine est bénéfique à l'Afrique : il est bénéfique au monde entier.

L'agriculture et l'agroalimentaire ont l'immense potentiel de créer des emplois, si nous augmentons notre productivité, notre investissement et si nous fonctionnons dans le cadre d'un commerce mondial équitable pour les produits agricoles provenant de l'Afrique.

Dans le même ordre d'idées, nous devons nous assurer que nous ajoutons de la valeur à nos matières premières grâce à l'industrialisation, au développement des infrastructures et à la production énergétique.

Finalement, nous devons faire taire les armes, apporter la paix à l'Afrique, promouvoir la démocratie et le respect des droits de l'homme et des peuples pour empêcher que les Africains fuient le continent à la recherche de la sûreté et de la sécurité.

Toutes ces priorités, y compris le changement climatique, sont au cœur de l'Agenda 2063. La lutte au changement climatique est une responsabilité collective, encore que l'Afrique y contribue le moins et en souffre le plus. Nous espérons que la CoP21 aboutira à un accord contraignant.

Grâce à ces priorités, nous créerons en Afrique des conditions qui feront que nos jeunes, les hommes comme les femmes, émigrent par choix et non par désespoir. Aujourd'hui, la migration est bien supérieure à l'intérieur du continent africain qu'elle ne l'est vers les côtes européennes.

Excellences

Quels que soient leurs origines et leurs statuts, les migrants, les réfugiés et les chercheurs d'asile méritent protection. L'Union africaine a longtemps reconnu qu'il était nécessaire d'adopter une approche régionale exhaustive et concertée pour protéger les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées aussi bien que les victimes de la traite d'êtres humains.

Toutefois, je voudrais déclarer que l'Union africaine n'appuie pas et n'approuve pas l'installation de ces soi-disant centres de traitement en Afrique. Ces centres de traitement, ou peu importe le nom qu'on leur donne, sont *de facto* des centres de détention qui constitueront une sérieuse violation des droits de l'homme et une nouvelle mesure de victimisation à l'égard des migrants. En particulier, les femmes

et les enfants y courent de grands risques d'être victimes de viol et de traite d'êtres humains, y compris le trafic d'organes humains. Plus particulièrement, ces centres risquent de devenir des terrains fertiles pour le crime organisé, l'extrémisme et le terrorisme, aggravant ainsi le problème que nous essayons de résoudre.

Excellences

Au cas où des programmes de réintégration et de réinsertion s'avèreraient nécessaires, nous estimons qu'ils devraient être soutenus par les pays de destination aussi bien que par les pays d'origine. Les modalités de ces programmes devraient être convenues par les deux parties, faisant ainsi du retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité, le principe cardinal de ces programmes.

Alors que nous abordons les causes profondes de la migration illégale, nous ne devrions pas perdre de vue le fait que nous faisons face à un ennemi commun -des groupes criminels transnationaux organisés. L'Afrique s'est engagée à redoubler d'efforts pour combattre la traite d'êtres humains et le trafic illicite de migrants grâce à la mise en œuvre des dispositions de ses propres instruments ainsi que des instruments internationaux pertinents.

Cependant, l'Union africaine s'inquiète de la militarisation de ses côtes et de son espace aérien, et de la tendance à recourir à l'action militaire comme solution au problème auquel nous sommes confrontés, en l'absence de l'autorité internationale et du consentement des États côtiers africains.

Excellences

Je voudrais rappeler ici que la libre circulation des personnes sur le continent est une source d'inquiétude majeure pour nos dirigeants. La majorité de la migration africaine a lieu à l'intérieur de l'Afrique. Outre nos nombreux instruments politiques sur la migration, aussi récemment que le 25e Sommet de l'Union africaine à Johannesburg, nos dirigeants ont examiné en profondeur la question de savoir

comment améliorer les capacités pour gérer la migration et la mobilité sur le continent, dans le cadre de l'intégration continentale.

Nous nous efforçons d'améliorer la mobilité de la main-d'œuvre, notamment grâce à l'harmonisation des qualifications de l'enseignement supérieur et professionnelles pour qu'elles soient compatibles et comparables, facilitant ainsi la reconnaissance des diplômes, des compétences et de l'expertise sur l'ensemble du continent.

Excellences

L'Afrique et l'Europe sont des voisins, tant sur le plan historique que géographique. Nos destins sont intimement liés. Nous estimons que la migration, et la migration légale, peuvent être un facteur favorisant un partenariat plus solide.

Nous devons donc œuvrer vers l'établissement de cadres qui nous permettent de résoudre ce problème pour aboutir à des résultats gagnants-gagnants. Je vous donne l'assurance que la Commission de l'Union africaine est prête à poursuivre ce dialogue.

En regardant autour de la table, je ne peux qu'entretenir un sentiment d'optimisme que La Valette ne sera pas qu'un autre Tripoli, et que nous n'attendrons pas une autre tragédie humanitaire avant d'agir résolument.

Afin de prévenir que les résultats du présent Sommet ne subissent le même sort que celui de Tripoli, il serait peut-être nécessaire de prévoir d'autres rencontres communes Union africaine-Union européenne, même si cela devrait être à un niveau différent, afin d'examiner les modalités de mise en œuvre.

Je vous remercie.